Protocole du Conseil d'Établissement
Séance du 16 mars 2026

1. Ouverture de la séance

- Heure de début : 18h00
- Présents : 18 membres
- Absents excusés : 4 membres
- Secrétariat de séance : Secrétaire Générale Adjointe

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **Procès-verbal du Conseil d'Établissement** du 11 novembre 2025 : Adopté avec une abstention.

4. **Présentation de l'exécution budgétaire**

- Présenté par : Le Secrétaire Général (SG)
    - Rappel de la différence entre la comptabilité budgétaire (comptabilité de caisse) et la comptabilité générale (comptabilité en droits constatés).
    - Présentation des principaux chiffres de l'exécution budgétaire 2025 :
        - L'exécution des recettes budgétaires s'élève à 3 031 132,01€
        - L'exécution des dépenses budgétaires s'élève à 3 881 311,66€. Elle s'élève à :
            - 3 094 070€ pour les dépenses de personnel (taux d'exécution de 98% par rapport au budget rectificatif n°2 (BR2)).
            - 726 923€ pour les dépenses de fonctionnement (taux d'exécution de 91,2% par rapport au BR2).
            - 60 319€ pour les dépenses d'investissement (taux d'exécution de 36,1% par rapport au BR2)).
        - L'exécution des recettes non budgétaire résultant des flux internes s'élève à 1 535 260€.
        - L'exécution des dépenses non budgétaires résultant des flux internes s'élève à 419 823€.
        - Au final, le solde de gestion, résultant de la différence entre les recettes budgétaires et non budgétaires moins les dépenses budgétaires et non budgétaires, est positif et s'élève à +264 257,85€.

5. Droits de scolarité 2026/2027

- Modification des tarifs :
    - DPI : Passage de 400 € à 450 €.
    - DNB : Passage de 50 € à 100 €.
- Vote : Modifications approuvées à l'unanimité.

- Plafond du Sénat : La loi scolaire votée en janvier 2026, applicable aux tarifs 2027/2028, impose 5 échelons. La compensation du Sénat pour l'école reste inconnue.
- Pensions civiles : L'établissement ne comptant que 6 personnels détachés, il peut absorber les coûts pour 2026. Pour 2027, une augmentation des droits de scolarité sera nécessaire.
- Information aux parents : Les frais d'examen au lycée sont désormais mentionnés dans le règlement d'admission de l'établissement pour les élèves de l'administration allemande et dans le formulaire d'inscription dans l'administration française.

6. Calendrier scolaire 26/27

- Cadre général : Le calendrier de l'Ecole Voltaire se base nécessairement sur celui du lycée qui doit suivre au plus près celui du Land de Berlin.
- Validation : Calendrier validé par l'IEN et le poste diplomatique, mais non encore validé par l'AEFE (donné à titre indicatif).
- Dates :
    - Rentrée scolaire : Mercredi 2 septembre 2026.
    - Début des vacances d'été 2027 : Samedi 3 juillet 2027.

7. Rentrée scolaire 2026/2027

- Structure : Identique à 2025/2026, sous réserve des inscriptions en cours (134 dossiers déposés à ce jour).
- Maternelle (capacité maximale de 90 élèves):
    - PS : 12 élèves environ.
    - Moyens-Grands : 3 classes de 25 élèves.
- Élémentaire : 3 classes par niveau si possible.
    - CP : Maintien de groupes à environ 20.
    - CE2 : Volonté de réduire le nombre d'enseignants par classe.
    - CM : Retour à une structure classique sans double niveau.
    - 6èmes : 2 classes de 25 élèves. Une troisième classe prévue pour 2027/2028.
- Équipement numérique : 170 iPads disponibles
- Bilan de la nouvelle structure 2025/2026 : travail en cours
    - Résultats homogènes aux évaluations repères de mi-CP.
    - Travail en binôme et formation commune pour les enseignants.
    - École inclusive pour les élèves à besoins spécifiques.

Événement :

- Conférence de Grégoire Borst, Professeur de psychologie du Développement et de neurosciences cognitives de l'éducation et Directeur du Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Education de l'enfant (CNRS) le 23 dans le cadre de la Semaine de la Maternelle, projet avec les enseignants de type recherche-action en cycles 1 et 2.

8. Questions diverses :

- Ouverture d´une 3ème classe de 6ème en 27/28, avec les 66 élèves de CM2.

- Intervenants par classe : volonté de limiter le nombre en CE2 sur le modèle de ce qui a été possible en CP et CE1 dès cette année.
- Travaux d´extension à l´élémentaire : en attente de l´approbation du SPSI par le CA de l'AEFE suite aux arbitrages avec Bercy. Travaux de rénovation du gymnase à lancer.
- Reconnaissance de la maternelle : en cours de validation des différentes autorités locales. Projet de rénovation en attente de validation par l'ambassade.
- Section internationale au lycée : Mise en place en 7ème à la rentrée 2026/2027.
- Évaluations mi-CP : Résultats très positifs, points forts et faibles comparables aux autres écoles de la zone et de France avec des moyennes hautes.

Clôture de la séance : 19h39